

De-ci, de-là

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 568

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nant dès lors à ce que ces femmes n'aient pas le loisir de s'enquérir des meilleures méthodes de soigner leurs poupons et leurs enfants ? Qui leur enseignerait dans ce pays pauvre où les œuvres de bienfaisance ont constamment à lutter contre le manque de ressources, dans ce pays riche en vallées écartées où se perpétuent les traditions, les bonnes comme les mauvaises, et où le progrès ne pénètre qu'à grand-peine ?

À la station d'étrangers de Montana-Crans, l'agriculture est rare ; elle est remplacée par un actif mouvement d'affaires et par l'hôtellerie.

C'est avec des Valaisans de cette station que je liai d'abord connaissance au cours des quatre hivers que j'y passai avec une petite troupe de mes protégés. Il m'arriva alors d'entrer en conversation avec des mères valaisannes tout ébahies de trouver tant de différence entre « mes enfants » et les leurs. Les miens, placés là-haut pour refaire leur santé au brillant soleil et au bon air de la montagne, faisaient sans cesse l'objet de leur admiration par leur gaieté, leur entrain, leurs rires et leurs chants. Ces femmes ne tardèrent pas à me demander des conseils. L'une d'elles portait dans ses bras un petit être de six mois si chétif, si malingré que le cœur se serrait à le voir. J'entrepris de diriger la mère, de venir à son aide, et l'enfant ne tarda pas à prospérer. Depuis lors, que de fois eus-je l'occasion de faire part à d'autres femmes de mes connaissances et de mes expériences en matière de puériculture et d'amener le sourire sur leurs lèvres quand elles constataient les progrès réalisés par leurs mioches !

Après mon quatrième hiver passé là-haut, j'y louai un chalet pour y installer un petit hameau d'enfants. Au cours des deux années qui suivirent, je continuai à m'attirer la confiance des mères valaisannes et m'enquis de leurs coutumes et de leurs conditions d'existence. Mon désir de leur venir en aide ne fit que croître en observant leurs graves erreurs dans les soins à donner aux enfants et les grosses fautes d'éducation que je leur voyais commettre. Mais l'ignorance de tant de femmes en matière de puériculture et d'éducation, et même de tenue ménagère, se conçoit quand on sait combien on fait peu là-bas pour l'instruction des jeunes filles. Si, raisonnables, travailleuses et consciencieuses comme elles sont, on leur inculquait, en des cours ménagers ou autres, des notions de propreté, d'ordre et quelques règles de vie, on leur rendrait un bien grand service et elles pourraient se comparer avantageusement à maintes jeunes filles de contrées plus avancées. Les mères, élevées dans des conditions fort primitives, n'aiment guère que leurs filles s'en aillent à la ville ou à l'étranger, de peur de les voir se dégoûter de leur genre de vie archi-simple. Et pourtant, bien souvent, l'amour de la famille et du village remporte la victoire et la jeune fille rentre au foyer pour partager l'existence des siens. Le costume des Valaisannes, qu'elles portent de préférence et où dominent les nuances sombres, prouve leur attachement à la tradition et le sérieux de leur esprit.

À maintes reprises des femmes venues pour me consulter au sujet de leur bébé laissaient s'épancher le trop plein de leur cœur ulcéré et s'en allaient heureuses d'avoir serré une main compatissante et rencontré une âme qui les comprit. Combien de ces femmes sont obligées de traire au milieu des premières douleurs de l'enfantement. L'une d'elles, que je connaissais bien, se vit contrainte de s'occuper dans l'étable alors que les fortes douleurs faisaient déjà perler une sueur froide sur son visage ; le lendemain, elle donnait le jour à un garçon après de pénibles couches où il fallut faire usage du forceps. Combien dures

sont ces conditions de vie, et ne doit-on pas qualifier d'héroïne chacune de ces femmes qui les supportent sans se plaindre, et ajoutent, un pâle sourire aux lèvres : « C'était toujours ainsi : on ne sait rien d'autre ! ».

Le local de consultation est situé dans ma maison, dont la salle à manger fait office de salle d'attente en même temps que de salle de consultation. Sur la grande table se placent le coussin à emmailloter, la balance et le matériel de bureau. Les mères s'assent sur les chaises et les bancs le long des parois. J'en compte jusqu'à dix dans le courant d'un après-midi. Je vais aussi les voir à domicile quand c'est nécessaire. La première année, 27 bébés me furent amenés en un total de 95 consultations. J'en visitai 7 chez leurs parents ainsi que 9 autres qui n'avaient pas été présentés à la consultation.

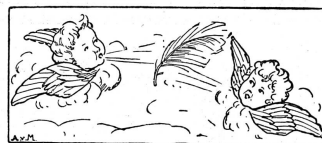
C'est mon laitier qui m'a introduite à Chermignon, un hameau distant de quelque quatre kilomètres de Montana. Par lui j'apprenais que ma réputation avait pénétré jusque là et j'en profitai pour donner dans ce village deux causeries intitulées : « Comment soigner bébé ? ». Je n'eus point à m'en repentir. Avant de s'éloigner, mes auditeurs, pourtant avertis de paroles généralement, se livrèrent à une discussion assez animée d'où je conclus à l'urgence d'organiser, à Chermignon aussi, des consultations régulières. Tant avaient été, en effet, nombreuses les questions posées avec une confiance dont je fus profondément touchée. Il fut convenu que — les femmes ne pouvant guère abandonner leur ouvrage — je descendrais à Chermignon tous les premiers dimanches du mois pour y tenir ma consultation dans la salle d'école. La commune fit les frais de la balance.

Mais mon service ne s'exerce pas seulement à jour fixe. Le téléphone me prête souvent son aide : par le mauvais temps surtout et en hiver lorsque la neige rend difficile aux femmes de venir me trouver et à moi d'aller dans leur village. C'est alors qu'on apprécie les services du ski et de la luge ! Pour maintenir l'intérêt en éveil, j'accou-

pagnai une de mes causeries d'une exposition de jouets confectionnés par moi ; ce fut un succès.

S'il m'a été permis de donner selon mes forces, j'ai aussi beaucoup reçu et le souvenir me poursuivra longtemps de cette bonne vieille rencontrée sur le chemin de Chermignon. « Bonjour, me dit-elle ; c'est bien vous la « Mademoiselle aux poupons » ? Que le Bon Dieu vous bénisse ! Comme vous êtes bonne de descendre tous les mois à notre village pour donner des conseils aux mamans ! Elles ont tant de plaisir à vous entendre. Moi j'ai sept enfants ; si seulement j'avais eu, moi aussi, une bonne dame comme vous pour me conseiller ! En tout cas, je tiens à vous remercier au nom de toutes les jeunes mères du village ». Jamais, je vous assure, je n'ai fait d'un pas plus allègre le chemin de Montana à Chermignon !...

SEUR F. KRAMER, infirmière.



DE-CI, DE-LÀ

L'infirmière de Lavaux.

Répondant à un désir patiemment exprimé par l'Union des Femmes de Lavaux, l'Assemblée de l'Infirmière de Lavaux a désigné Mme Jules Testuz, au Treytorrens, comme membre du Conseil d'administration de l'infirmière. Mme Testuz constituera un comité de femmes chargé plus spécialement du ménage de l'établissement, dont la construction va commencer.

Conseil national polonais.

Parmi les vingt-quatre membres du Conseil national polonais, qui s'est réuni pour la première fois à Paris, il y a peu de temps, se trouve une

femme, Mme Zaleska, écrivain et journaliste de valeur. On n'a pas oublié que la Pologne, dès sa reconstitution en 1918, accorda aux Polonaises les mêmes droits politiques qu'aux Polonais.

S. F.

Où les ménagères achètent-elles ?

D'une enquête menée parmi 185 femmes appartenant aux milieux les plus différents de la population et dont les demeures sont dispersées dans toute l'étendue de la ville de Manchester, les réponses suivantes sont parvenues :

- 25 % de ces femmes font leurs achats exclusivement dans des coopératives ;
- 25 % de ces femmes font leurs achats exclusivement chez de petits commerçants ;
- 19 % de ces femmes font leurs achats dans des coopératives et ailleurs ;
- 18 % de ces femmes font leurs achats exclusivement dans de grands magasins et des Uniprix.
- 7 % de ces femmes font leurs achats partout à l'exclusion des coopératives ;
- 6 % de ces femmes font leurs achats partout.

La première automobiliste suisse.

On annonce de Lucerne le décès à l'âge de 78 ans, de M^{lle} Caroline Brun, qui fut la première femme automobiliste en Suisse. C'est en 1901 déjà en effet qu'elle acheta sa première voiture, et que, sans se laisser rebuter par les difficultés de tout ordre qu'offrait à cette époque la conduite d'une auto ! elle prit son permis de conduire. Utilisant sa voiture pour son activité commerciale aussi bien que dans un but de tourisme, M^{lle} Brun remporta en outre fréquemment des prix à des rallyes automobiles dans notre pays.

Les femmes dans les Conseils de Paroisse à Genève

Pour la cinquième fois depuis dix-sept ans, les électrices inscrites dans l'Eglise Nationale protestante de Genève ont été appelées le 27 avril à participer au scrutin, non pas pour l'élection d'un pasteur ou de membres masculins de Conseils de paroisse — cela, elles le font dès 1909 — mais pour élire des femmes dans ces Conseils. Et tout cela se passe si naturellement et tranquillement, comme une chose qui va si bien de soi, sans souffrir la moindre difficulté ni soulever la moindre complication, sans porter atteinte ni à l'intégrité de la famille ni au charme féminin, sans livrer les Conseils de paroisse ni l'Eglise à l'invasion d'éléments extrémistes, ... qu'au lendemain exactement des débats du Grand Conseil sur le suffrage féminin, cette manifestation d'intérêt féminin pour la grande cause qu'est l'Eglise nationale avait vraiment quelque chose de rafraîchissant. Comment en effet, en compulsant les listes des candidats — dont quelques-uns donnaient l'impression que les Commissions électorales avaient été joliment soulagées dans leur tâche ingrate de présentation par le fait qu'elles pouvaient faire figurer une proportion donnée de noms féminins ! en voyant fonctionner les bureaux électoraux, où jeunes gens et jeunes filles, hommes mûrs et femmes adultes accomplissaient leur tâche avec le même sérieux — comment ne pas se dire qu'il viendrait un temps où le vote

NOS „TRAMELOTES“



Cliché Mouvement Féministe

On sait qu'à Bâle les tramways utilisent les services des contrôleuses, qui remplacent leurs maris mobilisés. Cet exemple est suivi par Berne, où la Compagnie des Tramways fait donner des cours théoriques et pratiques pour contrôleuses, lesquelles remplaceront immédiatement les employés mobilisés.

L'autre lui a montré.

— T'as raison mon gars, a dit l'adjudant. Et c'est un homme qui a de l'instruction.

Finalement, chacun à son tour on s'y est mis, et là la fin on y a tous mordu.

L'adjudant a encore dit : — Il n'y a pas de sot métier. Pourquoi seriez-vous plus bêtes que les femmes ? Pendant que vous n'êtes pas là, elles vous remplacent bien à l'ouvrage ! Il n'y a que les imbéciles qui se tournent les pouces !

On lui a répondu par un hurra d'honneur. D'autant plus que, pour l'hiver, les lainages on en a jamais trop. Alors voilà, on va fonder « L'Ouvroir des tricoteuses-artifleuses de la ...ème compagnie », au front, quelque part en France. Pour le tricot, moi, avec mes larges pattes, je m'embrouille, mais le crochet c'est plus facile. La fermière qui fournit le lait m'en a donné un. Je lui ai fait la cour.

Maintenant, je vous quitte, et je vous embrasse chacun votre tour. *Votre fils affectionné...*

Les gains de la prostituée

Du Bulletin abolitionniste (Genève) ces détails significatifs :

On se rappelle peut-être que nous avons parlé, il y a deux ou trois ans, de cette prostituée de Genève, dont la comptabilité bien tenue à jour, trouvée au cours d'une perquisition, démontrait que son « métier » lui rapportait un millier de francs par mois.

Un procès, qui s'est déroulé récemment à Bâle, nous donne des renseignements intéressants sur le gain de quelques autres prostituées et sur celui de leur souteneur :

Les détails du procès importent peu. C'est une

histoire de souteneur comme il y en a beaucoup d'autres et qui finit par la condamnation du principal accusé à un an de prison, cinq ans de privation des droits civiques, à l'expulsion du canton et aux frais.

Le point qui nous intéresse, c'est la question du gain.

L'affaire débute en 1935, époque à laquelle la femme X. se prostituant à Zurich, envoyait journellement par mandat télégraphique son gain de la veille à son souteneur qui habitait Bâle. Combien ? Il y avait des jours cent francs et plus, et d'autres la femme un total de Fr. 3000.— en six mois.

Comme, à fin juin 1935, la femme devait être expulsée de la Suisse, son souteneur lui conseilla de venir d'abord à Bâle, où devait avoir lieu une fête de chant. D'après lui, il y aurait bien un millier de francs à gagner. La femme vint à Bâle, mais comme elle était maltraitée, elle disparut et s'en alla en France.

Bientôt le souteneur lui trouva une remplaçante, qu'il installa dans l'appartement de sa mère. Cette affaire devait être particulièrement fructueuse puisqu'en six mois — de l'automne 1936 au printemps 1937 — la femme rapporta une vingtaine de mille francs à son protecteur. La somme n'a pu être établie exactement, mais dans tous les cas, d'après la comptabilité de la femme, elle a « gagné » plus de 11.000 francs en quelques mois.

Mais tout a une fin et aussi cette femme-là disparut.

Une troisième femme devint la victime au cours de l'été dernier. Comme elle ne rapportait qu'une vingtaine de francs par jour, la mère lui faisait

de violents reproches et lui démontrait, par la comptabilité laissée par l'autre femme, qu'il était possible de gagner beaucoup plus. Comme le souteneur, lui, avait recouru à des arguments plus « frappants », la femme prit la fuite.

La conclusion de tout cela ? Mais, vous l'aurez trouvée vous-même...

Un service auxiliaire des femmes finlandaises

Une de nos abonnées, Mlle K. J. a bien voulu traduire pour nous de la revue finlandaise Nordisk Kvinnoöymastik ce fragment qui montre de façon intéressante comment, à côté des célèbres Lottas, les femmes finlandaises s'étaient organisées pour contribuer à la défense de leur pays.

Peu avant l'agression soviétique, soit en novembre 1939, eut lieu la réunion des déléguées d'une trentaine de sociétés féminines afin de coordonner les efforts de toutes les forces féminines du pays. Ainsi fut créé un Centre de liaison des femmes finlandaises pour le service auxiliaire et un registre fut ouvert où s'inscrivirent toutes les volontaires prêtes à se rendre utiles, qu'elles fussent partie ou non d'une des grandes associations féminines existantes, ceci permettant d'utiliser au mieux les forces disponibles en vue d'activités sociales pratiques ou intellectuelles.

Toutes les femmes de seize à soixante-cinq ans furent invitées à répondre à cet appel ; elles l'acceptèrent librement, mais, une fois l'engagement pris, elles ne peuvent plus se soustraire à l'ordre de service. Seule une raison péremptoire, telle que maladie, circonstance de famille ou difficulté matérielle graves, permettent aux citoyennes de solliciter leur radiation du registre de service auxi-



Glané dans la presse...

Où ce ne sont plus seulement les femmes qui tricotent

Nous empruntons au Journal des Nations (Genève) ce fragment de lettre d'un soldat français... qui, après tout pourrait aussi bien être une réalité qu'une boutade !

Mon cher papa, ma chère maman, J'ai bien reçu les chaussettes et le colis. On lui a fait fête avec les camarades. Le confit d'oie était épatant.

Je vous écris surtout parce que, maman, je voudrais que tu m'envoies de la laine.

Ici, pour en finir avec l'inaction, on a décidé de s'occuper, coûte que coûte... Seulement on ne savait pas à quoi ?

Alors, il y a le grand maigre — celui qui ne parle guère et dont on dit qu'il veut se faire cuire, que nous avons trouvé l'autre jour en train de... tricoter.

D'abord on a fait cercle et on a tous rigolé.

Puis, le petit Bénert, tu sais, le fils du garagiste dont je t'ai parlé, s'est écrié : — Chiche que j'essaye !